



Règlement

Concept du Défi :

Le concours est dédié aux élèves du 3ème degré carrosserie (6^{ème} ou 7^{ème} année) et vise à « promouvoir la confiance du jeune », à travers la participation à un défi proposé dans un contexte professionnel proche de la réalité du métier.

Le challenge consiste à exécuter, seul, une réparation plastique par collage bi-composants d'une déchirure sur un pare-chocs en thermoplastique avec application d'un primer-surfacer. Après ponçage de l'élément, l'ultime étape sera la mise en peinture à l'eau (noir métallisé en 2 couches) avec application du vernis. L'épreuve sera réalisée en toute autonomie, sur base des consignes données.

Le concours s'adresse à l'enseignement ordinaire de plein exercice, l'alternance et à l'enseignement spécialisé.

Modalité du challenge :

Le temps imparti est de deux jours (correction comprise) et comprend les critères suivants :

- Suivre la procédure de réparation d'un élément plastique
- Respect et interprétation des consignes
- Organisation du poste de travail
- Gestion et utilisation du matériel spécifique en fonction du travail à réaliser
- Préparation des différents produits avec le calcul des dilutions
- Application des produits
- Poncer et assurer la finition de la réparation
- La préparation du support et application des apprêts (primer-surfacer), peinture à l'eau et vernis
- Toutes les opérations doivent être effectuées selon les normes d'hygiène et de sécurité
- Assurer la bonne pose et la finition du produit
- La remise en ordre et le nettoyage du poste de travail

Timing du challenge :

Jeudi 25/05/2023 :

8h30 : Accueil

8h45 : Débriefing pour tou-te-s

9h : Début des challenges

12h : Pause sandwich pour tou-te-s

12h30 : Reprise des challenges

14h45 - 15h : Pause collation

17h30 : Fin de la journée, possibilité de continuer jusqu'à 18h pour les participant-e-s qui le souhaitent.

- Réparation de l'élément (pare-chocs)
- Application du mastic de finition
- Application du primer-surfacer
- Préparation avant peinture (ponçage)
- Rangement et nettoyage de l'outillage et du poste de travail

Vendredi 26/05/2023 :

8h30 : Début des challenges

10h45 - 11h : Pause collation

14h30 : Fin des challenges

Pause sandwich pour tou-te-s

Remise en ordre & correction des pièces

Vers 16h30 : Proclamation et remise des prix

- Pose de l'élément en cabine
- Dégraissage de l'élément
- Application de la peinture
- Application du vernis
- Séchage de l'élément
- Rangement et nettoyage de l'outillage et du poste de travail

Remarque :

Il est prévu d'arrêter un quart d'heure avant pour le nettoyage du poste de travail. Le jury évaluera le travail réalisé à terme. Des personnes désignées observeront l'évolution du travail en cours et évalueront les compétences qui ne peuvent être appréciées au terme du travail (méthode de travail, etc).

Précisions techniques et organisationnelles :

- La difficulté technique de l'épreuve proposée est du niveau d'exigence demandé en fin de 6ème année minimum.
- L'élève aura reçu et maîtrisera l'ensemble des connaissances théoriques nécessaires et préalables à l'épreuve.
- Chaque institution aura organisé une présélection dans les mêmes conditions que celles du challenge, sur base de documents communs remis à chaque institution.
- Le LPHC se charge de mettre à disposition des écoles, les matériaux et le matériel nécessaires ; néanmoins il est demandé à chaque équipe d'avoir son outillage personnel et son EPI pour se présenter à l'épreuve (voir liste du matériel et outillage ci-jointe).
- Les T-shirts sont prévus. Ils seront distribués avant le début de l'épreuve.
- Les lots sont prévus pour les 3 institutions lauréates.
- Autant que possible, une récompense sera prévue pour tous les participants.
- La restauration des élèves participants est assurée : boissons et sandwich le midi.

Équipements et outils que les compétiteurs devront emporter :

- EPI (salopette ou pantalon de travail, chaussures et lunettes de sécurité, gants de protection)
- Roloc pneumatique
- Soufflette pneumatique
- Paire de ciseaux
- Pistolet pour colle bi-composants
- Nous autorisons les différents participants à prendre leur cale de ponçage aspirante, dimension 70 x 125 mm auto-agrippant
- Nous autorisons les différents participants à prendre leur cale de ponçage aspirante, dimension 70 x 198 mm auto-agrippant
- Ponceuse orbitale diamètre 150 mm
- Nous autorisons les différents participants à prendre leurs pistolets pour application du primer, de la peinture et du vernis (ceci pour une question d'habitude par rapport au matériel utilisé durant la formation de l'élève)

Liste des équipements, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces du concours :

Les participants disposeront de l'ensemble des machines et de l'outillage suivants :

- Tréteau papillon
- Cale de ponçage aspirante 70 x 125 mm auto-agrippant
- Cale de ponçage aspirante 70 x 198 mm auto-agrippant
- Ponceuse orbitale diamètre 150 mm
- Aspirateur

Ainsi que de la matière brute nécessaire, à savoir :

- Pare-chocs
- Colle bi-composants
- Grille de renforcement pour réparation plastique
- Disques pour roloc
- Mastic de finition
- Primer-surfacer
- Papier de ponçage grillagé pour cale auto-agrippant (Grain 150 ; 240 ; 320 et 400)
- Papier de ponçage pour ponceuse orbitale (Grain 150 ; 240 ; 320, 400 et 600)
- Eponge à poncer
- Thinner
- Dégraissant solvanté + les papiers qui vont avec le produit
- Dégraissant à l'eau + les papiers qui vont avec le produit
- Rouleau de papier de nettoyage
- Accrocheur plastique en bombe
- Peinture à l'eau + diluant
- Vernis + diluant

Exigences de sécurité liées au métier :

- Tous les candidats doivent porter des lunettes de sécurité et gants de protection lors de l'utilisation de tout outillage pneumatique
- Tous les candidats doivent porter et utiliser des vêtements de protection et chaussures de sécurité
- Les candidats doivent maintenir libre de tout obstacle leur surface de travail et veiller à la garder propre tout au long de l'épreuve
- Le non-respect de ces règles par les candidats pourra provoquer la perte de points dans le critère « sécurité »

Spécification d'évaluation de l'épreuve :

La correction des épreuves est assurée par un jury externe (représentants du secteur professionnel). L'évaluation se fait sur base d'une grille critériée. Les indicateurs de la grille portent sur l'appréciation de la qualité des comportements humains et professionnels observés durant l'épreuve ainsi que sur la qualité technique de la pièce réalisée. La grille sera jointe très prochainement au document.

Matériaux et équipement interdits sur l'espace de compétition :

Les caisses à outils seront inspectées avant le concours, les outillages non-autorisés seront confisqués pendant la durée des épreuves. L'utilisation des téléphones portables, tablettes personnelles sont interdites sur le stand de la compétition en dehors des temps de pause. Toute infraction entraînera l'exclusion de l'épreuve.

Autorisation de traiter les données personnelles :

- Tous les participants autorisent expressément l'organisateur à enregistrer, reproduire, distribuer et utiliser leurs images, en tout ou partie, en nombre limité, gratuitement, en tous formats, en couleur et en noir et blanc, sur tous supports connus et à venir, et par tous moyens présents et futurs, dans tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux. Tous les participants acceptent également que l'organisateur diffuse leur image avec le logo du concours.
- Tous les participants garantissent l'organisateur contre toute réclamation ou action de personnes physiques ou morales qui estiment avoir un droit quelconque à l'utilisation de leur image. Ils reconnaissent avoir déjà été informés et acceptent que l'utilisation ou la non utilisation de leurs images soit à la discrétion des organisateurs du concours. Cette autorisation est accordée pour une durée indéterminée.
- Tous les participants indemnisent l'organisateur de toute responsabilité résultant de dommages aux personnes et aux biens résultants directement ou indirectement de leur participation à l'édition du concours Pluridéfis - Déficarrosserie.
- Cette indemnisation en termes de responsabilité s'applique tant aux dommages prétendument subis par le participant qu'aux dommages causés par les actions du participant.
- Tous les participants s'engagent à utiliser tout document et information à leur disposition, y compris la propriété intellectuelle (droits d'auteur, brevets, dessins, modèles, marques, etc.) conformément aux dispositions légales.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve technique, il est important de respecter les points suivants :

- Tous les participants ont eu connaissance de la grille d'évaluation et ont reçu les explications concernant les critères
- Les indicateurs ainsi que la pondération des points

Les participants sont tenus de respecter les consignes données au début de l'épreuve, à savoir :

1. Respecter une attitude professionnelle et un comportement respectueux pendant le déroulement de l'épreuve.
2. PORT OBLIGATOIRE DE L'EPI : pantalon de travail et t-shirt (le compétiteur est tenu de se présenter avec une tenue correcte et propre).
3. Respect du timing : les pauses, arrêts et reprises du travail.
4. Interdiction d'utiliser le GSM et/ou tablette en dehors des temps de pause.
5. En cas de problème, les élèves doivent s'adresser UNIQUEMENT aux personnes ressources. Au besoin, la personne ressource interrompra le travail des élèves pour faire un recadrage nécessaire afin que chacun puisse réévaluer son travail en cours et rectifier d'éventuelles erreurs.
6. La cotation de l'épreuve porte essentiellement sur la qualité technique de la pièce réalisée. Néanmoins, le respect des règles de sécurité et la qualité du comportement pourront départager des élèves ayant réalisé un travail de qualité technique équivalent.

Tout ce qui n'est pas expressément réglé par le présent règlement est de la compétence exclusive de l'organisateur.

Lieu du concours :

Le concours se déroulera au Lycée Provincial Hornu-Colfontaine (LPHC) à l'atelier de carrosserie situé au 58, rue de Valenciennes à 7301 Hornu.

Contact :

Gobert Maxime (chef d'atelier secteur automobile au LPHC)
+32476/72.55.01.
maxime.gobert@hainaut.be